



Association québécoise
de l'industrie touristique

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Réforme du régime d'assurance-emploi **L'emploi saisonnier : atypique mais essentiel à l'économie**

Québec, le 10 octobre 2013 – Lors de son passage aujourd'hui à la Commission nationale d'examen sur l'assurance emploi, l'Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT) fera valoir l'importance pour le programme fédéral, et pour tout programme gouvernemental, de reconnaître l'apport substantiel de l'emploi saisonnier dans l'économie.

« L'industrie adhère pleinement à l'idée d'assurer l'efficacité d'un programme gouvernemental et d'y apporter des correctifs au besoin. Cependant, en stigmatisant l'emploi saisonnier, la réforme vient porter un grave préjudice à nos entreprises qui doivent conjuguer avec la saisonnalité et par conséquent avec des besoins variables en main-d'œuvre », affirme Lucie Charland, directrice générale de l'AQIT.

La main-d'œuvre en tourisme est au cœur même du produit, en contact direct avec les clientèles. La rétention et la fidélisation d'une main-d'œuvre expérimentée sont primordiales pour les employeurs touristiques afin de maintenir une qualité de services qui répond à la demande de touristes de plus en plus aguerris.

L'industrie touristique propose donc la reconnaissance de l'emploi saisonnier qui se traduirait dans le régime d'assurance-emploi par un ajout de ce type de travail aux « emplois convenables ». L'application des paramètres du programme pourrait être ajustée, entre autres pour reconnaître le caractère récurrent de l'emploi saisonnier.

« Le tourisme mondial est une industrie de mille milliards de dollars et la compétition pour attirer les visiteurs est féroce. Si le Québec et le Canada veulent tirer une juste part de ce marché en pleine croissance, notre produit touristique doit être de calibre mondial. Or en tourisme, le produit, c'est d'abord la main-d'œuvre, qu'elle soit saisonnière ou non », résume Lucie Charland.

Quelques chiffres du tourisme au Québec

- Recettes annuelles de 12,4 milliards de dollars
- 4^e secteur d'exportation
- 2,5 % du PIB, contribution plus élevée que celle des mines, de la première transformation des métaux ou encore de l'aérospatial
- 30 000 entreprises dont 80 % sont des PME et des TPE
- 30 % d'emplois saisonniers
- Pendant l'été, saison forte du tourisme au Québec, deux emplois sur trois sont saisonniers (abstraction faite des emplois étudiants)

-30-

L'Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT), rassemble, concerte et représente les entreprises et les associations du secteur afin de promouvoir et défendre les intérêts et assurer le développement d'une industrie touristique durable au Québec.

Source : Rachel Rousseau, conseillère aux communications, rousseau@aqit.ca, 418 682-3787